**Le partenariat écoles/familles : essai de typologie d’actions destinées à renforcer le partenariat avec les parents**

***Année scolaire 2022 - 2023***

Circonscription de Saint-Etienne sud

*« Les recherches ont montré que la réussite scolaire était largement favorisée par la collaboration entre les parents et l’école ainsi que par l’implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant […] »*

[Larivée, Terrisse, Richard, revue internationale de l’éducation familiale.](https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2013-2-page-105.htm)

**«***La régularité et la qualité des relations construites avec les parents constituent un élément déterminant dans l’accomplissement de la mission confiée au service public de l’éducation […]. L’organisation des rencontres devra être soigneusement préparée et la communication assurée afin de faciliter la venue du plus grand nombre*. »

Le rôle et la place des parents à l’école, Circulaire du 25-8-2006

* 1. **Les actions pour faire vivre le partenariat avec les parents élus :**
     + ASSOCIER – actions visant à **associer les parents élus** à la vie de l’école : élaboration collective du règlement intérieur, commissions débat au cours des conseils d’écoles, etc.
     + REPRESENTER - actions visant à **permettre aux parents élus de jouer leur rôle de représentant** : bulletins d’informations, communication via listes de diffusions, organisation d’évènements, espace parents permettant des rencontres formelles et/ou informelles
  2. **Les actions pour faire vivre le partenariat avec tous les parents :**
     + INFORMER - actions visant à **faire connaître l’école, son fonctionnement, ses valeurs** : réunions de rentrée, journées classes ouvertes, rendez-vous individuels…
     + COEDUQUER - actions favorisant **la coéducation** : café-parents, soirées débats abordant diverses thématiques (sensibilisation aux écrans, alimentation, sommeil…), accompagnement à l’utilisation du numérique…
     + SUIVRE - actions dédiées **au suivi de la scolarité des élèves** (notamment en difficulté) : rencontres individuelles consécutives aux évaluations, rédaction commune du PPRE, participation aux APC…
     + PARTICIPER – actions visant à inciter les parents **à participer aux activités de l’école**: BCD, salle informatique, accompagnement de sorties…
     + COLLABORER - actions faisant appel aux **compétences spécifiques des parents**: soirée conte, semaine des métiers, semaine des pays du monde, etc.